Journal Officiel du District Artois N°829 du mardi 18 avril 2023

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. INFORMATIONS CALENDRIERS
3. COMPETITION FOOTBALL ANIMATION – Coupes
4. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
5. COMPETITIONS SENIORS – Mise à jour
6. COMPETITIONS FEMININES – Mise à jour
7. GESTION des LITIGES – Restreinte du 14 avril 2023
8. TERRAINS
9. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE

Parution du mardi 18 avril 2023

DISCIPLINE
PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :
¤ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
¤ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 21 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 16 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés
→ Le VENDREDI 28 AVRIL (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 23 AVRIL 2023, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.

Parution du mardi 18 avril 2023

INFORMATIONS

INFORMATION CALENDRIER

> Les 95 arrêtés municipaux reçus pour le week-end des 1er et 2 avril ont provoqué, à nouveau, une remise importante des rencontres tant en seniors qu'en jeunes.
Le calendrier général impose des reports en nombre pour les week-ends des 1er et 8 mai dont la programmation définitive ne pourra intervenir que les 18 et 25 avril afin d'inclure les éventuelles remises des prochains week-ends.

> Conformément à l'article 76 des règlements généraux qui stipule que « l'épreuve principale organisée par le district est son championnat » et, attendu par ailleurs, qu'un match officiel a priorité sur toutes les rencontres amicales, y compris celles prévues dans le cadre d'un tournoi dont l'homologation ne concerne que la prise en compte de l'assurance découlant de la licence :

> Il conviendra, pour les clubs organisant un tournoi, de prendre en compte et d'intégrer les rencontres de championnat et de coupe dans le timing mis en place dans ce cadre.

> Aucune dérogation visant à fixer une date postérieure aux 1er et 8 mai ne sera accordée.

REGLEMENTS GENERAUX FFF - ARTICLE 136 - ALINEA 1

Dispositions applicables aux rencontres des 29 - 30 avril - 1er mai et des 6 - 7 et 8 mai

Il y a lieu de considérer, dans le cadre des championnats du district Artois, les rencontres concernant les équipes A, B et C d'un même club comme ayant lieu le même jour.
En conséquence :
> Un joueur ne peut figurer que sur la feuille de match d'une seule et même équipe pendant la période
> Lorsque les équipes A, B ou C disputent une rencontre pendant la période, un joueur peut être incorporé, dans le respect de l'alinéa précédent, dans l'une quelconque des équipes.
> Par contre si l'une des équipes supérieures ne joue pas, tout joueur ayant participé au dernier match de cette équipe ne peut être aligné dans une équipe inférieure.

Richard RATAJCZAK.

COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION

2eme tour – COUPE DISTRICT U13
SAMEDI 22 AVRIL 2023 à 14 HEURES

Plateau à BEUVRY : US Carvin Ruch – Esp. Calonne Liévin
Plateau à LA COUTURE : US Lapugnoy – RC Locon
Plateau à DOURGES : FCF Hénin – F Tortequenne
Plateau à USA LIEVIN : AJ Ruitz – US Grenay
Plateau à LESTREM : JF Guarbecque – AS Noyelles les Vermelles
Plateau à DAINVILLE : JS Ecourt – SCF Achicourt
Plateau à BOUBERS : AS Tincquizel – AS Frévent
Plateau à ANGRES : AAE Aix – FC Tilloy
Plateau à LOISON : AS Pont à Vendin – AAE Evin
Plateau à MONCHY au BOIS : SC Artésien – FC Atrebate –
Plateau à GONNEHEM : ES Labeuvriere – AS Barlin
Plateau à AUCHY : Olympique Hénin – FC Estevelles
Plateau à CAUCHY : FC Heuchin Lisbourg – AS Vallée la Ternoise
Plateau à EC MAZINGABE : Servins les Collines – US Annezin
Plateau à VITRY : AS Beaurains – AS PTT Arras
Plateau à AS LENS : US Billy Berclau – US Chts Avion – ES Douvrin

CONSIGNES :
- 2eme tour : 15 plateaux de 3 équipes – 1 plateau de 4 équipes - les deux premiers sont qualifiés.

Programmation des prochains tours :
- 3eme tour prévu le mercredi 17 mai à 16 heures.
- Finale le 3 juin matin sur les installations de WINGLES.
- ATTENTION pour la Coupe de District, les jonglages pieds droit, pieds gauche et tête sont à réaliser.

REMARQUES :
Lors du tour précédent sur le site de DAINVILLE, le club de l'US PAS a été disqualifié, c'est donc le SC ACHICOURT qui a été qualifié.
Merci aux clubs recevants de saisir les résultats et renvoyer les feuilles de match.

3eme tour – COUPE ARTOIS U13
SAMEDI 22 AVRIL 2023 à 14 HEURES

Plateau à SAINT LAURENT : AS BBV – ES Haisnes
Plateau à SAINT POL : COS Marles – RC Labourse
Plateau à VIMY : US Noyelles sous Lens – AS Courrières
Plateau à AJ ARTOIS : US Biache – ES Valsensée Vis
Plateau à ROUVROY : Car. Billy Montigny – FC Montigny
Plateau à CROISILLES : ES Anzin – US Izel

Plateau à USO LENS : ES Bully – RC Sains
Plateau à HOUDAIN : ESD Isbergues – CS Pernes
Plateau à DIANA LIEVIN : CS Habarcq – US Courcelles
Plateau à LAVENTIE : OS Aire – AS Lyssois
Plateau à BRUAY : SCPP Wingles – FC Auchel
Plateau à MERICOURT : ASSB Oignies – JF Mazingarbe

CONSIGNES :
▪ 3eme tour : 12 plateaux de 3 équipes – les deux premiers sont qualifiés.
Programmation des tours suivants :
▪ 4eme tour prévu le mercredi 17 mai à 16 heures (8 plateaux de 3 équipes – les deux premiers sont qualifiés).
▪ Finale le 3 juin matin sur les installations de WINGLES.
▪ ATTENTION pour la Coupe Artois, les jonglages pieds droit, pieds gauche e tête sont à réaliser.

REMARQUES :
Merci aux clubs recevant de renvoyer au plus vite les feuilles de matchs et de rentrer les résultats sur Footclub.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE

Le Responsable :
Didier CLAY

COMPETITIONS JEUNES

MISE à JOUR

RAPPEL

Les rencontres reportées SANS l'accord de la Commission seront considérées FORFAIT pour les 2 équipes (Article 92 des Règlements Généraux du District ARTOIS).

REMISES GENERALES

La mise à jour des calendriers est parue dans l'HEBDO FOOT du Mardi 11 avril 2023 avec les rencontres décalés suite aux Coupes du District.

REMISES PARTIELLES

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au lundi 1er mai 2023 à 10 heures :

U18 D3 – GROUPE B

HENIN STADE - AC NOYELLES GODAULT

U18 D4 – GROUPE E

US IZEL / AS NEUVIREUIL

U16 D2 – GROUPE A

FC CAMBLAIN / AS BREBIERES

U16 D2 – GROUPE B

OLYMPIQUE HENIN / US BIACHE

La rencontre suivante est reprogrammée au samedi 6 mai 2023 :

U15 à 8 – GROUPE C

FC BUSNES (b) / US BEUVRY (b)

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au lundi 8 mai 2023 à 10 heures :

U15 à 8 – GROUPE C

COS MARLES (c) / US BEUVRY (b)
OL LA COMTE / FC BUSNES (b)

> La rencontre suivante est reprogrammée au lundi 8 mai 2023 à 14 heures :

U18 D4 – GROUPE A

AS VALLEE TERNOISE / ES LABEUVRIERE

> La rencontre suivante est reprogrammée au mercredi 10 mai 2023 à 17 heures :

U15 D3 – GROUPE A
USCOURCELLES / Car. BILLY MONTIGNY

> La rencontre suivante est reprogrammée au jeudi 18 Mai 2023 à 10 heures :

U15 D4 – GROUPE B
US HOUDAIN (b) / FC HINGES

> La rencontre suivante est reprogrammée au dimanche 28 Mai 2023 à 10 heures :

U15 D4 – GROUPE B
US HEUCHIN LISBOURG VALLEE TERNOISE / ESD ISBERGUES (b)

Pascal WATEL

COMPETITIONS SENIORS

PROGRAMMATION DES 29, 30 AVRIL ET 1ER MAI

SAMEDI 29 AVRIL

> Foot animation 13 heures 30
> Jeunes à 11 à 14 heures 45
> Vétérans coupes reportées au 1er mai à 8 heures 45
> Championnat seniors

D4 – GROUPE C
AS Salomé / SC Fouquières

D5 – GROUPE A
CS Habarcq (b) / US Monchy (b)

D5 – GROUPE B
US Monchy Breton / AS Vendin

D5 – GROUPE D
FC Annay (b) / FC Givenchy

D6 – GROUPE B
AS Vallée la Ternoise (b) / AS Cauchy (b)

D6 – GROUPE C
RCVK Béthune (b) / FC Cuinchy

D7 – GROUPE A
US Boubers (b) / US Monchy Breton (b)

D7 – GROUPE B
FC Richebourg (b) / FCE La Bassée

D7 – GROUPE F
JS Achiet / AJ Artois (c)
US Pas (c) / ES Roeux 14 heures

DIMANCHE 30 AVRIL

D1 – GROUPE A
OS Annequin / US Biache (b)
US Vimy (b) / ES Bully (b)

D2 – GROUPE A
EC Mazingarbe / US Lestrem
US Arleux / AAE Aix

D3 – GROUPE C
ASBBV / AJ Artois
AS Courrières / ES Saint Laurent (b)
CSAL Souchez / SC Saint Nicolas (b)
FC Camblain / CS Habarcq

D4 à D7
Journée 4 « retour » du 2 Avril (sauf qualifiés en coupe et opposants concernés, report au 1er mai - ci-dessous)

Lundi 1er mai

D1 – GROUPE A
FC Bouvigny / Esp. Calonne Liévin

D2 – GROUPE B
US Pas / AS Violaines à 16 heures
AC Noyelles Godault / AS Beaurains

D3 – GROUPE A
US Gonnehem / COS Marles (b)
FC Hinges / UC Divion
US Houdain / US Beuvry

D3 – GROUPE B
ES Angres / US Carvin

D4 – GROUPE A
AS Beaurains (b) / AS Maroeuil
US Boubers / US Ablain
Vis Valsensée / FC Atrébate
AS Frévent / AS Tincquizel (b)

D4 – GROUPE B
US Maisnil / AFCL Béthune (b)
ES Labeuvrière (b) / FC Lillers (b)
FC La Roupie / AS Barlin
ES Allouagne / ESD Isbergues (b)

D4 – GROUPE C
ES Douvrin / US Izel
SC Fouquières / JF Mazingarbe
Esp. Calonne Liévin (b) / AS Salomé

D4 – GROUPE D
US Courcelles (b) / US Noyelles sous Lens (b)
Stade Hénin / JS Ecourt (b)

D5 – GROUPE A
CS Habarcq (b) / SCF Achicourt
SC Artésien (b) / US Monchy (b)

D5 – GROUPE B
FCVK Béthune / AS Cauchy
AS Vendin / JF Guarbecque (b)
UC Divion (b) / US Monchy Breton
US Annezin (b) / I. Norrent Fontes

D5 – GROUPE C
ES Haillicourt / ES Bully (c)
FC Camblain (b) / ES Haisnes (b)

D5 – GROUPE D
FCH Lens / FC Annay (b)
Olympique Liévin (b) / FC Givenchy
AS Neuvireuil / SC Aubigny/Savy

D5 – GROUPE E
FC Beaumont / ES Angres (b)
ASSB Oignies (c) / AC Noyelles Godault (b)
USO Drocourt (b) / AOSC Sallaumines
FC Dynamo Carvin / Stade Hénin (b)

D6 – GROUPE B
ESD Isbergues (c) / FC La Roupie (b)
ES Ourton / AS Vallée la Ternoise (b)
AS Cauchy (b) / FC Calonne (c)

D6 – GROUPE C
AEP Verdrel / ES Laventie (b)
FC Cuinchy / FC Busnes (b)
FC Auchel (b) / RCVK Béthune (b)

D6 – GROUPE D
FC Méricourt / AS Loison (b)
AAE Evin (b) / US Noyelles sous Lens (c)

D6 – GROUPE E
AS Lens (b) / US Chts Avion (b)

D7 – GROUPE A
US Monchy Breton (b) / FC Camblain (c)
AS Vallée la Ternoise (c) / US Boubers (b)

D7 – GROUPE B
Norrent (b) / FC Lillers (c)
US Lapugnoy (b) / FC Richebourg (b)
FCE La Bassée / AS Lyssois (b)

D7 – GROUPE C
E. Verquin (b) / US Maisnil (b)

D7 – GROUPE D
AS Pont à Vendin / FC Kennedy Hénin (b)

D7 – GROUPE E
FC Tortequenne / AS Neuvireuil (b)
AOSC Sallaumines (b) / FC Méricourt (b)

D7 – GROUPE F
SCF Achicourt (b) / JS Achiet
AJ Artois (c) / AS Thélus
US Pas (c) / ES Ficheux (b) 13 heures 30
ES Roeux / AS Bailleul (b)

Richard RATAJCZAK.

COMPETITIONS FEMININES

CHAMPIONNAT D1 - 2EME PHASE

POULE A

EC Mazingarbe / US Rouvroy se jouera le 23 avril à 10 heures
US Rouvroy / O Liévin se jouera le 7 mai 2023 à 10 heures
US Rouvroy / US Biache se jouera le 18 mai à 10 heures

POULE B

UFA – US Vermelles se jouera le 23 avril 2023 à 10 heures
US Gonnehem – UFA se jouera le 18 mai 2023 à 10 heures
ES Vendin – US Vermelles se jouera le 18 mai 2023 à 10 heures
FC Bouvigny / CSAL Souchez se jouera le 21 mai 2023 à 10 heures
US Gonnehem – ES Vendin se jouera le 21 mai 2023 à 10 heures
US Gonnehem – US Vermelles se jouera le 28 mai 2023 à 10 heures
US Vermelles – UFA se jouera le 18 juin 2023 à 13 heures

CHAMPIONNAT SENIORS A7

POULE A

EC Mazingarbe / ASSB Oignies se jouera le 22 avril 2023 à 18 heures
ASSB Oignies / US Vitry se jouera le 13 mai 2023 à 17 heures
ASSB Oignies / ENT FCM/USCA se jouera le 30 avril 2023 à 9 heures
ASSB Oignies / ES Douvrin se jouera le 3 mai 2023 à 19 heures

POULE B

CS Habarcq / US St Pol se jouera le 1er mai à 10 heures
AS Bonnières Houvin / FC Verquigneul se jouera le 14 mai 2023 à 10 heures
FC Hersin / US Boubers se jouera le 23 avril 2023 à 10 heures

POULE C

AS Salomé / FC Lillers (b) se jouera le 22 avril 2023 à 10 heures
FC Busnes / ES Laventie se jouera le 23 avril 2023 à 10 heures
FC Lillers (b) / ES Laventie se jouera le 30 avril 2023 à 10 heures
FC Busnes / RC Labourse se jouera le 30 avril 2023 à 11 heures
FC Busnes / DR Lambres se jouera le 1er mai à 11 heures
FC La Roupie / FC Busnes se jouera le18 mai 2023 à 10 heures

Festival U13 F PITCH

La commission féminine félicite les équipes de **RC LENS** et **FCF HENIN- BEAUMONT** pour leur qualification en finale régionale U13 pitch qui se déroulera à **AMIENS** le samedi 13 mai 2023.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA

Parution du mardi 18 avril 2023

GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

Réunion du :	Restreinte du vendredi 14 avril 2023
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journées des 25 et 26 mars 2023 - Rectificatif

SENIORS D7 – GROUPE F

Rencontre 25053569 : AS BAILLEUL (b) / US PAS (c)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

Journée des 8 – 9 et 10 avril

SENIORS D4 – GROUPE B

Rencontre 24731828 : PERNES CS 1 – LILLERS FC 2

Réserves d'avant match de PERNES, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de LILLERS, motif des joueurs du club de LILLERS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/2
Amende de 17 € à PERNES.

Rencontre 24731829 : US MAISNIL / ES LABEUVRIERE (b)

Réserves techniques déposées par l'entraineur de MAISNIL, à la 63ème minutes en présence du délégué, et des assistants N°1 et N°2. Il me dit (le joueur N°9 a rien dit vous dites quatre fois jouer, et vous agressez verbalement le joueur et vous lui attribuez un carton rouge, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/0
Amende de 17 € à MAISNIL.

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24731962 : US BILLY BERCLAU (b) / RC LABOURSE (b)

Réserves d'avant match de BILLY BERCLAU, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LABOURSE, motif des joueurs du club de LABOURSE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 8/0
Amende de 17 € à BILLY BERCLAU.

Rencontre 24731989 : OS ANNEQUIN (b) / RC LABOURSE (b)

1/ Réserves d'avant match de LABOURSE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de ANNEQUIN, motif des joueurs du club de ANNEQUIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/1
Amende de 17 € à LABOURSE.
2/ Réserves d'avant match de ANNEQUIN, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LABOURSE, motif des joueurs du club de LABOURSE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/1
Amende de 17 € à ANNEQUIN.

Rencontre 24731996 : US BILLY BERCLAU (b) / USA LIEVIN (b)

1/ Réserves d'avant match de BILLY BERCLAU, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LIEVIN, motif des joueurs du club de LIEVIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à BILLY BERCLAU.
2/ Réserves d'avant match de LIEVIN, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de BILLY BERCLAU, motif des joueurs du club de BILLY BERCLAU sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à LIEVIN.

SENIORS D4 – GROUPE D

Rencontre 24732090 : USO LENS (b) / AS BREBIERES (b)

Réserves d'avant match de BREBIERES, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LENS, motif des joueurs du club de LENS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/0
Amende de 17 € à BREBIERES.

Rencontre 24732094 : US COURCELLES (b) / HENIN STADE

Réserves d'avant match de HENIN STADE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de COURCELLES, motif des joueurs du club de COURCELLES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/4
Amende de 17 € à HENIN STADE.

Rencontre 24732121 : USO MEURCHIN (b) / HENIN STADE

Réserves d'avant match de HENIN STADE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de MEURCHIN, motif des joueurs du club de MEURCHIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/5
Amende de 17 € à HENIN STADE.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 24762292 : US SAINT-POL (c) / CS HABARCQ (b)

Réserves d'avant match de HABARCQ, sur la qualification et / ou la participation du joueur / des joueurs Simon BECQUART, Médard IKEI TORGNEMOU, Théo DELAMBRE, Cyril PILLOT, Maxime SALOPPE, Corentin BRASSEUR, Gabriel IHOWA, Rémi MARTINAGE, Abdul Aziz SALL, Thibaut LOUCHET, Dorian DELFORGE, Romaric CORDONNIER, Paul Armand ROUSSEL, Youssouf BAMBA a été / ont été enregistrée (s) moins de 4 jours avant le jour de la rencontre, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 8/0
Amende de 17 € à HABARCQ.

SENIORS D5 – GROUPE B

Rencontre 24762422 : AS CAUCHY / UC DIVION (b)

Réserves d'avant match de CAUCHY, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de DIVION, motif des joueurs du club de DIVION sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/0
Amende de 17 € à CAUCHY.

Rencontre 24762424 : I. NORRENT FONTES / FC BUSNES

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPEE C

Rencontre 24762523 : ES HAISNES (b) / US BEUVRY (b)

1/ Réserves d'avant match de HAISNES, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de BEUVRY, motif des joueurs du club de BEUVRY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à HAISNES.
2/ Réserves d'avant match de BEUVRY, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de HAISNES, motif des joueurs du club de HAISNES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à BEUVRY.

Rencontre 24762525 : FC LA COUTURE (b) / FC CAMBLAIN (b)

Réserves d'avant match de CAMBLAIN, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LA COUTURE, motif des joueurs du club de LA COUTURE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/0
Amende de 17 € à CAMBLAIN.

Rencontre 24762527 : ES BULLY (c) / US LESTREM (b)

Réserves d'avant match de CAMBLAIN, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LA COUTURE, motif des joueurs du club de LA COUTURE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/0
Amende de 17 € à CAMBLAIN.

Réserves d'avant match de LESTREM, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de BULLY, motif des joueurs du club de BEUVRY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/0
Amende de 17 € à BULLY.

Rencontre 24762554 : FC CAMBLAIN (b) / ES HAISNES (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D5 – GROUPE D

Rencontre 24762657 : OLYMPIQUE HENIN (b) / EC MAZINGARBE (b)

1/ Réserves d'avant match de HENIN OLYMPIQUE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de MAZINGARBE, motif des joueurs du club de MAZINGARBE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à HENIN OLYMPIQUE.
2/ Réserves d'avant match de MAZINGARBE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs HENIN OLYMPIQUE motif des joueurs du club de HENIN OLYMPIQUE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 1/1
Amende de 17 € à MAZINGARBE.

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre 24762922 : AS FREVENT (b) / VALSENSEE VIS (b)

Réserves d'avant match de FREVENT, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de VALSENSEE VIS, motif des joueurs du club de VALSENSEE VIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à FREVENT.

Rencontre 24762952 : AS FREVENT (b) / ES FICHEUX

Réserves d'avant match de FICHEUX, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de FREVENT, motif des joueurs du club de FREVENT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/4
Amende de 17 € à FICHEUX.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763054 : FC CALONNE (c) / US HEUCHIN/LISBOURG

Réserves d'avant match de HEUCHIN/LISBOURG, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de CALONNE FC 6, motif des joueurs du club de CALONNE FC 6 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 3/3
Amende de 17 € à HEUCHIN/LISBOURG.

Rencontre 24763052 : FC LA ROUPIE (b) / OLYMPIQUE BURBURE (b)

Réserves d'avant match de LA ROUPIE, formule des réserves pour le motif suivant : joueurs susceptibles d'évoluer en équipe première, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 2/1
Amende de 17 € à LA ROUPIE.

Rencontre 24763077 : CS PERNES (b) / AS VALLEE DE LA TERNOISE (b)

Réserves d'avant match de VALLEE DE LA TERNOISE, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de PERNES, motif des joueurs du club de PERNES sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 4/5
Amende de 17 € à PERNES

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre 24763175 : RC BRUAY / ES LAVENTIE (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D7 - GROUPE C

Rencontre 25053138 : ES HAILLICOURT (b) / AJ RUITZ (b)

Réserves d'avant match de HAILLICOURT, sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de RUITZ, motif des joueurs du club de RUITZ sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/2
Amende de 17 € à HAILLICOURTS

SENIORS D7 – GROUPE D

Rencontre 25053244 : FC MERICOURT (b) / ES VENDIN (c)

Observations d'après match de VENDIN, sur la qualification et / ou la participation au match ce jour sur les joueurs suivants numéros 1,4,6,14 inscrits sur la feuille de ce match, de, motif ces joueurs qui ont une licence mutée alors que le règlement limite à deux joueurs, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 5/1
Amende de 17 € à VENDIN.

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 25404697 : US COURCELLES / Car. BILLY MONTIGNY

Match non joué. Brouillard. Match à refixer par la Commission compétente.

U15 D3 – GROUPE B

Rencontre 25404760 : AS LOISON / FC HERSIN

Réserves techniques de LOISON, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 0/4
Amende de 17 € à LOISON.

FUTSAL D1 – POULE B

Rencontre 25185579 : LA BASSEE FUTSAL (b) / GIVENCHY FUTSAL

Réserves d'avant match de **GIVENCHY FUTSAL,** sur la qualification et / ou la participation de l'ensemble des joueurs du clubs de LA BASSEE FUTSAL, motif des joueurs du club de LA BASSEE FUTSAL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.
Résultat acquis sur le terrain : 8/5
Amende de 17 € à GIVENCHY FUTSAL.

FORFAITS

JOURNEES des 25 et 26 AVRIL 2023 - ADDITIF

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950904 : AAE AIX / US PAS

1er forfait de PAS
AIX bat PAS par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à PAS.
Match retour à AIX.

U13 D3 – GROUPE D

Rencontre 25693814 : AS PONT à VENDIN / CS AVION (d)

1er forfait de PONT à VENDIN
AVION bat PONT à VENDIN par forfait - score 5/0.
Amende de 10 € à PONT à VENDIN

JOURNEES des 1er et 2 AVRIL 2023

SENIORS D1 – GROUPE B

Rencontre 24721030 : USO LENS / OS AIRE (b)

1er forfait d'AIRE
LENS bat AIRE par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à AIRE.

U18 D4 – GROUPE A

Rencontre 25406860 : ES LABEUVRIERE / US HEUCHIN LISBOURG

1er forfait d'HEUCHIN LISBOURG
LABEUVRIERE bat HEUCHIN LISBOURG par forfait - score 5/0.
Amende de 7 € 50 à HEUCHIN LISBOURG

JOURNEES des 8 – 9 et 10 AVRIL 2023

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre 24763320 : FC MERICOURT / OLYMPIQUE VENDIN (b)

1er forfait de VENDIN
MERICOURT bat VENDIN par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à VENDIN
Match retour à MERICOURT

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 24763447 : AS LENS (b) / CS DIANA LIEVIN (b)

1er forfait de LIEVIN
LENS bat LIEVIN par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à LIEVIN DIANA
Match retour à LENS

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052807 : US BOUBERS b) / ES OURTON (b)

1er forfait d'OURTON
BOUBERS bat OURTON par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à OURTON
Match retour à BOUBERS

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053107 : AS AUCHY (b) / ES HAILLICOURT (b)

1er forfait d'AUCHY
HAILLICOURT bat AUCHY par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à AUCHY

Rencontre 25053108 : AS BARLIN ((b) / US ABLAIN (b)

1er forfait de BARLIN
ABLAIN bat BARLIN par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à BARLIN.

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053383 : AS PONT à VENDIN (b) / ES BOIS BERNARD

1er forfait de PONT à VENDIN
BOIS BERNARD bat PONT à VENDIN par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à PONT à VENDIN

VETERANS A 11 – GROUPE A

Rencontre 24950958 : AS PTT ARRAS / US PAS

2eme forfait de PAS
ARRAS bat PAS par forfait - score 5/0.
Amende de 50 € à PAS.

VETERANS A 11 – GROUPE D

Rencontre 24993646 : US CHTS AVION / FC DAINVILLE

1er forfait de DAINVILLE
AVION bat DAINVILLE par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à DAINVILLE

FEMININES D1 – GROUPE B

Rencontre 25457310 : KLUB VAUDRICOURT / UFA

1er forfait d'UFA
VAUDRICOURT bat UFA par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à UFA
Match retour à VAUDRICOURT

U15 A 8 – GROUPE A

Rencontre 25412119 : SERVINS les COLLINES / AOSC SALLAUMINES

1er forfait de SERVINS les COLLINES
SALLAUMINES bat SERVINS les COLLINES par forfait - score 5/0.
Amende de 10 € à SERVINS les COLLINES

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 25404939 : FC BUSNES / AS BARLIN

1er forfait de BARLIN
BUSNES bat BARLIN par forfait - score 5/0.
Amende de 15 € à BARLIN
Match retour à BUSNES

FUTSAL D1

Rencontre 25185536 : PONT à VENDIN FUTSAL / NOEUX FUTSAL

1er forfait de NOEUX
PONT à VENDIN bat NOEUX par forfait - score 5/0.
Amende de 25 € à NOEUX FUTSAL
Match retour à PONT à VENDIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.

TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

L'UAS HARNES nous informe qu'à compter de ce jour, les équipes :

- Seniors D1 – Seniors D4 – U18 D3 – U15 D1 (10 heures) et U15 D4 (10 heures) jouent leurs rencontres sur le terrain en herbe.
- Vétérans à 11 jouent leurs rencontres au Stade R. Beer à 10 heures.

TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE

15 avril	AS LOISON	U9

Tournoi et rassemblement homologué sous réserve du bon déroulement des compétitions.